



VILLE D'ANTIBES JUAN LES PINS

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

GUICHET UNIQUE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LA DECLARATION DE REVENU AUPRES DU GUICHET UNIQUE

ANNEE 2026/2027

Je soussigné(e) M. / Mme,

né(e) le à

Nom(s) et prénom(s) du / des enfant(s) :

-
-
-

atteste sur l'honneur :

- Ne pouvoir attester de mes revenus que par l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- Ne pas percevoir de prestations familiales de la part d'organismes tels que la CAF, la MSA, ou tout autre organisme assimilé.

En l'absence de transmission de l'avis d'imposition ou du quotient familial CAF, le tarif maximal sera appliqué pour toutes les activités.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Antibes, le

Signature.....